



DÉLIBÉRATION

du 14 décembre 2021

Présents : 22 Excusés : 5 5 pouvoirs Absents : --- Votants : 27 En exercice : 27	<p>L'an deux mille vingt et un, le quatorze décembre, à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis à Mésanger, à la salle du Clair-Obscur au Complexe du Phénix, aménagée en salle du Conseil Municipal, en séance publique, sous la présidence de Mme Nadine YOU, Maire.</p> <p><u>Étaient présents</u> : M. Antony AURILLON, M. Bruno BENOIT, Mme Laurence BERNARD-TANGUY, Mme Noëlle BICHON, Mme Laura BRETAUD, Mme Sandrine BRANCHEREAU, M. Bruno CHICOISNE, Mme Maria COURTAY, M. Cédric DOTTOR, Mme Florence DRAKE DEL CASTILLO, Mme Estelle GOIMBAUD, M. Philippe JAHAN, Mme Isabelle LEAUTE, M. Jérôme LECERF, M. Ludovic LEDUC, M. Frédéric LEGRAS, M. Fabrice PAYEN, Mme Türkan RENZO, M. Loïc RINALDO, Mme Sandrine SUTEAU, M. Stéphane TERRIERE, Mme Nadine YOU</p> <p><u>Étaient absents excusés</u> : M. Damien GUILLON, (ayant donné pouvoir à Mme Nadine YOU), Mme Anne-Marie HENRY (ayant donné pouvoir à Mme Isabelle LEAUTE), Mme Marina LUCAS (ayant donné pouvoir à M. Ludovic LEDUC), M. Steeve MATHIEU (ayant donné pouvoir à Mme Laura BRETAUD), Mme Adeline ROUSSEAU (ayant donné pouvoir à Mme Nadine YOU)</p> <p><u>Assistait également au titre des services</u> : Philippe RENAUD, DGS, Fabienne PITON, assistante de direction</p> <p><u>Secrétaire de séance</u> : Mme Nadine YOU</p> <p><u>Date de la convocation</u> : 8 décembre 2021</p>
Délibération certifiée exécutoire par le Maire, compte tenu de sa télétransmission en PRÉFECTURE de Nantes et de l'accusé de réception reçu, Le 20 DEC. 2021 Publiée, le 21 DEC. 2021 Notifiée, le	<p>VOIRIE – RÉSEAUX – ENVIRONNEMENT</p> <p><i>Avis du Conseil Municipal – Installation classée – Unité de méthanisation agricole au lieudit « Les Minets » à MÉSANGER</i></p>
Délibération n°21.7.1	

Madame le Maire expose au Conseil Municipal que **la SAS METHALANDE a déposé un dossier en vue de la réalisation d'une unité de méthanisation au lieudit « Les Minets » sur la Commune de Mésanger.** Cette unité visera la méthanisation de lisier de porc et d'effluents bovins, auxquels s'ajouteront des matières végétales dans le but de produire une énergie renouvelable (gaz). Le digestat ainsi obtenu sera géré sur des exploitations agricoles du voisinage.

Une consultation du public est organisée en Mairie de Mésanger entre le 6 décembre 2021 et le 14 janvier 2022. En application de l'article 5 de l'arrêté prescrivant la consultation du public, le Conseil Municipal doit donner son avis au plus tard dans les 15 jours suivant la clôture de la consultation.

Après avoir entendu cet exposé,

Sur proposition du Maire ;

Vu les pièces du dossier ;

Vu l'arrêté préfectoral en date du 16 novembre 2021 prescrivant la consultation du public ;

Vu l'article L2121-29 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'avis favorable de la Commission Voirie ;

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
par 25 voix pour et deux abstentions :**

► **DONNE** un avis favorable à la demande d'exploitation d'une unité de méthanisation présentée par la SAS METHALANDE au lieudit « Les Minets » sur la Commune de Mésanger.

Pour extrait conforme au registre »

Accusé de réception en
préfecture 044-
214400962-20211214-
2171-DE Reçu le
20/12/2021

Nadine YOU,
Maire

